

République du Tchad



*Au service
des peuples
et des nations*

Document de Projet d'Appui à la mise en oeuvre du PACET

(2015-2017)

h

Effet UNDAF : Effet 2 « Promotion de la Bonne Gouvernance »

Effet Programme CPD : « Les populations et les organisations de la société civile participent et contrôlent équitablement le processus de prise de décision concernant le développement et la gestion de la chose publique ; à l'échelon national, l'environnement social, économique, politique et légal, crée une dynamique d'auto développement et garantit le respect et l'expression des droits humains ».

Effet Programme CPAP : Promotion de la gouvernance démocratique

Partenaires de mise en œuvre : Ministère en charge de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Ministère de l'Administration Territoriale, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Cadre National de Dialogue Politique (CNDP), le Bureau Permanent des Elections (BPE), le Conseil Constitutionnel (CC), la Cour Suprême (CS), le Haut Conseil de la Communication (HCC).

Parties Responsables : Les Ministères en charge de la Sécurité Publique, de l'Administration Territoriale, de l'Economie, du Budget et du Plan, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Cadre National de Dialogue Politique (CNDP), le Bureau Permanent des Elections (BPE), le Conseil Constitutionnel (CC), la Cour Suprême (CS), le Haut Conseil de la Communication (HCC), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Brève Description du Programme

Le Tchad, à l'instar de plusieurs pays africains, s'est engagé depuis 1990 dans la voie de la démocratie pluraliste. Cet engagement, manifesté par les différents accords politiques, s'est traduit par des réformes politiques qui ont eu pour conséquences, l'amélioration des libertés civiques, l'éclosion de la presse écrite privée, des stations radios associatives et culturelles ainsi que des organisations de la société civile.

L'objectif global du projet est d'appuyer la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Cycle Electoral du Tchad (PACET), approuvé par le CENI et le Gouvernement en mars 2014. En effet, le PACET dans sa conception met l'accent sur deux axes : l'appui au cycle électoral en cours, d'une part, et, les réformes nécessaires pour la consolidation des acquis et le renforcement de la démocratie, d'autre part.

A travers ce projet, le PNUD et les partenaires techniques et financiers qui participeront à son financement focaliseront leurs interventions, à court terme sur l'accompagnement des institutions nationales à l'organisation des élections présidentielles crédibles et transparentes ; et dans le moyen terme engager avec elles des réformes structurelles en vue d'améliorer les systèmes et processus électoraux dans le but de renforcer le processus démocratique au Tchad. Le PACET est articulé autour de trois composantes : i) Le renforcement des capacités de la CENI et institutions clefs pour l'organisation des élections présidentielles crédibles et transparentes ; ii) le renforcement du dialogue politique et les réformes électorales et ; iii) le renforcement des capacités des acteurs politiques.

Ce programme est en parfaite cohérence avec les activités prévues dans le Plan National de Développement et la vision du Gouvernement à l'horizon 2030 ainsi que le CPAP.

Durée du programme :	2015-2017
Domaine Clé de Résultat (Plan Strat) :	Gouvernance
Atlas Award ID :	xxxxxxxxxx
Date de démarrage :	Octobre 2015
Date de Fin :	Décembre 2017
Date du CLEP :	
Arrangements de Gestion :	DEX



Total Budget du Projet :
Ressources allouées :
- Contribution PNUD : 1,2 million USD
- Contribution du Gouvernement : 500.000 USD
- Partenaires
Total Ressources allouées
Montant à rechercher :

Signatures

Pour la CENI :

**Le Président de la Commission
Electoriale Nationale Indépendante**

Date : 15/01/2016

Signature :  

Pour le Gouvernement du Tchad :
**La Ministre du Plan et de Coopération
Internationale ou le Secrétaire Général**

Date : 13 JAN 2016

Signature :  

Pour le PNUD :
**Le Représentant Résident
ou la Directrice Pays**

Date : 18/01/2016

Signature :  

I. ANALYSE DE LA SITUATION

1. CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE :

Après trois décennies de guerre civile, le Tchad s'est engagé, depuis le début des années 90 dans un processus de réformes politiques profondes visant à créer et consolider les bases d'un état de droit. La nouvelle constitution se fonde sur les principes de l'Etat de droit et de démocratie pluraliste et préconise un Etat unitaire décentralisé pour faire participer effectivement la population à l'exercice du pouvoir et de leurs droits.

L'instauration du multipartisme en 1990 suivi de la légalisation des partis politiques ont ouvert une ère démocratique au Tchad avec pour conséquences, l'amélioration des libertés civiques, l'éclosion de la presse écrite privée, des stations radios associatives et culturelles ainsi que des organisations de la société civile. Mais ces changements politiques n'ont pas encore produit l'effet escompté sur la gouvernance politique. Le mode de gestion des élections reste une préoccupation majeure au Tchad. L'analyse du contexte sociopolitique Tchadien révèle, comme dans la plupart des pays africains, un jeu politique fondé sur des clivages ethniques ou régionaux ; l'existence des partis politiques mal structurés avec des programmes et projets de société peu cohérents ; l'influence de l'armée sur la vie politique ; la prééminence de l'Exécutif sur les autres pouvoirs ; l'existence d'un embryon de la société civile peu organisée ; des citoyens insuffisamment formés et informés sur les enjeux politiques.

Les années 2006/2008 ont été particulièrement marquées par de crises politico-militaires dont les causes sont à rechercher dans le déficit de dialogue entre les différents acteurs de la vie politique. Elles ont eu pour conséquences la détérioration des relations entre le pouvoir et l'opposition politique, suivie de plusieurs confrontations armées avec l'opposition militaire dont la plus aigüe est celle de février 2008.

Pour résoudre ces crises, un processus de dialogue politique a été engagé en décembre 2006 avec le soutien de la Communauté Internationale (principalement l'Union Européenne). Mené avec détermination par les principaux partis représentatifs de la scène politique tchadienne, ce dialogue politique a abouti à la signature d'un premier accord politique, celui du 13 Août 2007. La signature de cet accord a constitué une avancée majeure dans la restauration de la confiance politique et la consolidation du processus démocratique tchadien. Il a permis l'instauration d'une Commission Electorale Indépendante et le toilettage des textes, notamment le code électoral et les textes subséquents. A ce titre, plusieurs lois et textes réglementaires ont été adoptés et promulgués. Il est à reconnaître que la révision du code électoral ainsi que la redéfinition des mandats et la composition des institutions impliquées dans le processus électoral ont constitué un pas vers la normalisation de la situation politique.

2. LEÇONS APPRISES DES PRECEDENTES ELECTIONS :

Les dernières élections législatives et présidentielles avaient été organisées respectivement les 13 février et 25 avril 2011. Les élections locales quant à elles, (les premières de l'histoire du pays) se sont tenues le 22 janvier 2012, dans 42 communes (les 10 arrondissements de la ville de N'Djamena, 10 villes de plus de 20 000 habitants et 22 chefs-lieux de région).

Les législatives ont mobilisé 115 formations politiques qui ont présenté 1 405 candidats pour 188 sièges qui devront constituer l'Assemblée Nationale Tchadienne. Le parti au pouvoir et ses alliés avaient brigué 130 sièges. Une dizaine d'autres partis politiques sont actuellement représentés à l'Assemblée Nationale. En d'autres termes, ces dernières élections législatives n'ont pas véritablement permis une recomposition de l'Assemblée nationale qui restera toujours dominée par le parti au pouvoir.

Contrairement aux législatives qui ont mobilisé tant de formations politiques et de candidats, les présidentielles n'ont quant à elles opposé que trois candidats de la mouvance présidentielles. Elles ont été suivies de boycotte par les 3 candidats de l'opposition dont les candidatures ont été régulièrement approuvées

par le Conseil Constitutionnel. Tous les observateurs et partenaires s'accordent que le taux de participation aux présidentielles de 55 % annoncé par le Conseil Constitutionnel a été faible, quoique le président a été réélu à 83, 59%. Ce refus de participation ou de boycotte peut en parti s'expliquer par un manque de choix, puisque les trois candidatas sont issus d'une même mouvance politique.

Par ailleurs, il a été reconnu que les partis politiques semblent manquer des moyens nécessaires pour leur fonctionnement. Beaucoup d'entre eux sont incapables de s'autofinancer et attendent des subventions de l'Etat qui d'ailleurs, par faute de moyens, ne pourra jamais satisfaire le renforcement des capacités d'une centaine de partis politiques. La recherche des coalitions entre partis qui pourraient être un bon développement, ne se fait pas pourtant sur la base des idées, d'orientations politiques ni de programme de société. Ceci réduit le débat politique aux ambitions et intérêts personnels plutôt que de rehausser la qualité des choix politiques présentés au public. Ceci pose des interrogations sur les rapports/alliance entre le Mouvement Populaire du Salut (MPS) et certains partis de la mouvance.

Les bienfaits de l'accord du 13 août sur la vie politique au Tchad sont certaines et reconnus par les différents acteurs. En effet, l'accord du 13 août a permis la restauration de la confiance politique et la consolidation du processus démocratique tchadien. Il a également permis l'approbation d'un nouveau cadre légal, fruit du consensus entre la majorité. L'accord politique a cependant présenté des limites dans sa mise en œuvre. L'accord politique a particulièrement souffert d'une compréhension commune et partagée de la classe politique laissant la place à de longues discussions tout au long de sa mise en œuvre. Il s'est beaucoup plus focalisé sur les réformes des textes au détriment d'actions concrètes pouvant influencer l'environnement global. En fin l'accord du 13 août n'a: i) ni permis d'enrayer les boycotts ; ii) ni de modifier de manière significative la cartographie de l'Assemblée nationale par un réel partage de pouvoir avec l'opposition.

Au cours de ces scrutins plusieurs défaillances d'ordre technique ont été relevées, imputables pour la plupart aux faibles capacités organisationnelles de la CENI, au manque de formation de ses membres et au manque de communication avec ses démembrés, à la qualité du fichier électoral etc.

Les précédentes élections avaient également bénéficié des contributions significatives des partenaires, dans le cadre du suivi des accords du 13 août, que dans l'appui technique, logistique, l'éducation civique et l'observation des scrutins. Leurs contributions à travers le PNUD ou directement aux partenaires est estimée à 8 millions USD.

3. ETAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS ELECTORAL EN COURS

Après la clôture du cycle précédent, les Gouvernements successifs ont régulièrement inscrit dans leurs programmes politiques la tenue des élections locales/régionales, législatives et Présidentielles. Ces élections devraient être précédées par un recensement biométrique des électeurs.

Une série de concertations constructives avaient été menées au début de l'année 2013 avec les forces politiques et sociales du pays. Elles ont permis la signature le 2 avril 2013 d'un accord politique, d'une trêve sociale avec les organisations syndicales et professionnelles et la mise en place d'un nouveau Cadre National de Dialogue Politique (CNDP) et d'une nouvelle Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI). La particularité de ces nouvelles instances (CENI et CNDP) est qu'en plus d'une représentation paritaire des partis de la majorité et de l'opposition en son sein, la société civile y est fortement représentée.

Sur requête du Gouvernement Tchadien¹, une mission NAM (Need Assessment Mission ou Mission d'évaluation des besoins en matière d'assistance électorale), diligentée par la Division de l'Assistance Electorale du Département des Affaires Politiques du Secrétariat Général des Nations Unies à New York, avait séjourné au Tchad du 24 février au 5 mars 2014.

¹ Lettres en date du 17 juillet 2013 et du 14 janvier 2014 du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale portant requête pour assistance au processus électoral au Tchad.

La mission NAM a fait le constat que le Tchad a franchi ces dernières années des pas importants dans la consolidation de la paix et de la démocratie. Nonobstant quelques améliorations à apporter au niveau institutionnel, le climat politique est désormais propice au dialogue et au consensus dans le cadre de la conduite du processus électoral. La mission a relevé une volonté ferme de la part du Gouvernement à organiser ces élections dans les meilleurs délais ainsi qu'une prédisposition de certains des partenaires au développement à soutenir des élections plus crédibles que par le passé. Dans son analyse de la situation, la mission a également relevé des insuffisances sur le plan institutionnel et opérationnel qui limiteraient l'organisation et la crédibilité des scrutins, notamment : les faiblesses organisationnelles et opérationnelles de la CENI, nouvellement mise en place, l'inexistence d'un fichier d'électeurs complet et fiable, l'absence d'un calendrier réaliste et d'un budget couvrant les différentes opérations électorales, etc. Ainsi la NAM a, dans ses conclusions, recommandé l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale à ce processus, tant au niveau technique qu'au niveau des réformes à engager.

4. ASSISTANCE EN COURS ET ENVISAGÉE DES PARTENAIRES

- i) Le Gouvernement du Tchad a inscrit dans son budget 2015 une contribution de 90 millions USD (environ 45 milliards de FCFA). Sur ces fonds, un contrat a été signé avec la société Morpho, recruté pour conduire le recensement biométrique. Une partie de ces fonds serviront également à l'acquisition des équipements informatiques, la logistique électorale ainsi que le fonctionnement de la CENI et de ses démembrements.

- ii) Une assistance préparatoire d'appui au processus électoral a été mise en place en octobre 2014, avec les contributions financières du PNUD (400.000 USD) et du Gouvernement (1 million USD). Cette assistance préparatoire a pour objectif immédiat de renforcer les capacités des autorités tchadiennes à mieux planifier, coordonner et gérer les différentes phases du processus électoral. A ce titre, un Expert en Planification Électorale a été mis à la disposition de la CENI d'août 2014 à février 2015. L'assistance fournie par l'expert a permis l'élaboration des plans de travail des différentes Commissions de la CENI, une évaluation des coûts des opérations électorales et l'élaboration du premier chronogramme des élections et surtout l'élaboration du Programme d'Appui au Cycle Électoral du Tchad (PACET). Dans un contexte pré-électoral assez tendu et marqué par de vives polémiques, le projet a su œuvrer à la facilitation du dialogue politique qui connaît quelques soubresauts menaçant quelques fois l'accord politique. La médiation entreprise par le Conseiller en Dialogue Politique auprès des candidats des formations politiques a permis de restaurer la confiance et la sérénité entre les acteurs. Les séances de travail du Conseiller en Dialogue politique avec la CENI, le CNDP, les formations politiques, les Organisations de la Société Civile, les partenaires au développement ont fini par faciliter l'instauration d'une dynamique de collaboration franche et constructive et ont contribué à apporter les correctifs appropriés, à certains dysfonctionnements. Le projet d'assistance préparatoire a également promu, autour du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, un espace d'échanges, d'information et de suivi du processus électoral entre les partenaires au développement. Ces réunions de concertation des partenaires permettent de faire le rapprochement des analyses respectives de la situation socio politique du pays et une évaluation des contraintes qui pèsent sur le Gouvernement et qui pourraient influencer le processus. A travers ce projet d'assistance préparatoire, le PNUD a mis également à la disposition de la CENI, une experte juriste dont l'appui a permis de faire une revue des textes et lois sur les élections au Tchad et a formulé des recommandations pertinentes, dans la perspective de la réforme du cadre juridique et institutionnel des élections. D'autres recrutements sont également en cours de finalisation (Conseiller Technique Principal, Expert en Biométrie, Expert en Education civique, etc.).

Il reste actuellement 500.000 USD des ressources du Gouvernement qui seront transférés au PACET dès son adoption.

5- JUSTIFICATION DU PROJET

Après la tenue des élections présidentielles de 2016, le Gouvernement et la CENI vont s'atteler à organiser dans un délai relativement court, à la planification stratégique et la réalisation des activités préparatoires de scrutins législatifs et municipaux complexes.

La CENI devra ainsi adresser efficacement plusieurs questions sensibles, telles que la révision du fichier électoral en vue de rendre ce dernier plus exhaustif et fiable, en capitalisant sur les enseignements tirés du scrutin présidentiel de 2016, des législatives et locales de 2012. Il lui reviendra également de promouvoir la participation citoyenne aux élections en vue de pallier les faibles taux de participation observés lors des dernières élections. Le défi essentiel va résider en un renforcement rapide des capacités des nouveaux membres et personnels de la CENI à gérer de façon transparente et efficiente ces questions.

Ces défis portent à la fois sur les scrutins présidentiels en cours, la phase post-électorale et les scrutins législatifs et municipaux. Ils sont de plusieurs natures et portent sur les plans politiques et techniques. Parmi ces défis, il faut retenir :

- i) **Le respect des exigences constitutionnelles** : En effet, le mandat présidentiel arrive à terme en Avril 2016². Le non - respect de cette disposition constitutionnelle pourrait être une source potentielle de déstabilisation du pays. De nombreux analystes politiques estiment que le risque de prolongation de ce mandat et donc de révision constitutionnelle paraît faible. En effet, vu les étapes déjà franchies dans les préparatifs des élections (adoption du rapport de l'étude de faisabilité pour l'introduction de la biométrie, préparatifs pour le démarrage de l'enrôlement des électeurs), tout porte à croire que cette échéance sera respectée ;
- ii) **La participation** : La CENI et les acteurs devront tirer les leçons du cycle précédent qui a été marqué par le boycott des élections par l'opposition, surtout à la présidentielle de 2011. La vie politique au Tchad au cours de ces dix dernières années est fondamentalement marquée par des contestations électorales dans les compositions des CENI respectives, les désignations des membres des démembrements, les révisions des listes électorales et de l'invalidation des votes, des taux d'abstention variant entre 30% et 45%, limitant la légitimité des institutions et des élus lors des élections. Le défi pour le Gouvernement et la Communauté internationale (notamment le PNUD appelé à coordonner les contributions des partenaires) est le développement d'un processus de dialogue inclusif entre la classe politique, notamment le Gouvernement et l'opposition afin de créer un climat d'apaisement, de transparence et de responsabilité politique. Pour ce faire, la CENI devra travailler avec le CNDP qui regroupe en son sein l'essentiel de la classe politique pour créer les conditions d'une participation inclusive de tous les acteurs et un engagement citoyen à tous les scrutins à venir. Ceci devrait se concrétiser par la mise en confiance de l'opposition politique pour plus de transparence dans la conduite du processus, notamment l'inclusivité du recensement électoral, la neutralité de l'administration et de la justice, l'accès équitable aux médias publics, etc. ;
- iii) **Les enjeux du Fichier électoral** : Bien que les élections soient régulièrement organisées, les systèmes et processus électoraux ont montré au cours de ces dernières années des insuffisances : des carences et des irrégularités ont été observées notamment dans la délivrance des cartes électorales et la confection des listes. Les résultats des élections au Nigéria ont renforcé la conviction de la classe politique sur l'utilisation de la biométrie comme instrument de transparence. Cependant des préoccupations persistent au sein de la classe politique par rapport au retrait du kit d'identification des électeurs du cahier de charge de l'opérateur. D'autres questions demeurent par ailleurs sur la fiabilité des listes électorales qui nécessitent la mise en place d'une politique d'état civil. En effet, le problème de l'accessibilité de la carte nationale d'identité demeure l'un des problèmes à résoudre par le Gouvernement pour améliorer en partie la qualité et la fiabilité du fichier électoral. Cette situation est rendue complexe avec la décision du

²Cette échéance peut glisser jusqu'en Août, date d'investiture du Président élu le 25 Avril 2011.

gouvernement de changer les pièces d'état civils, notamment les passeports et cartes d'identité pour répondre à des exigences communautaires, même si la décision a été accélérée par les attaques de Boko Haram aux mois de juin et juillet 2015. Les réformes qui devraient être engagées dans le moyen terme devront tenir compte de l'accès à l'état civil des citoyens et la crédibilité du fichier électoral. La CENI doit prouver ses capacités à introduire pour la première fois la technique de la biométrie qui permettra l'enrôlement des citoyens et la confection de cartes d'électeurs avec des données biométriques, conformément aux différents accords signés par les acteurs politiques en 2007 et 2013. La tâche n'est pas facile, eu égard à la sensibilité du sujet, mais également à la durée et au coût financier que cette opération induira.

iv) **Les nécessaires réformes** : La mission du Département des Affaires Politiques des Nations Unies aussi bien que les missions indépendantes d'Observation des précédentes élections ont remarqué que les différentes réformes envisagées dans le cadre des accords politiques de 2007 et 2013, n'ont pas été entièrement réalisées ou mises en œuvre pour permettre une amélioration notable des processus électoraux au Tchad. Celles-ci concernent à la fois le cadre légal, institutionnel et politique.

v) **Les attentes des acteurs** : On a assisté au cours de ces derniers temps à une multiplication d'acteurs et de structures aux motivations diverses mais qui contribuent à la vie politique par leur activisme, pouvant influencer les processus électoraux. Ce sont : la jeunesse, les formations politiques, les syndicats, les organisations non gouvernementales, les associations, etc.

La jeunesse : L'aspiration à la liberté d'expression et au bien-être économique et social s'est traduite par une mobilisation sans précédente de la jeunesse, au cours de l'année 2015. Elle regroupe des foules d'élèves, d'étudiants, des diplômés sans emplois, etc. et s'est exprimée à travers diverses manifestations, avec autant de force, mais qui ont souvent dégénéré en scènes de violence, parfois meurtrières. Ce phénomène, nouveau, pratiquement inexistant, ou sérieusement contrôlé, il y a une quinzaine d'années, constitue un changement social et politique important. Il symbolise la volonté et la détermination de cette jeunesse de participer/contribuer à l'action politique.

Les formations politiques : Elles comprennent les partis au pouvoir et l'opposition démocratique.. Dépourvus de moyens, accaparés par les luttes internes, l'opposition politique a vite montré ses limites.

Les organisations de la société civile (Associations, Syndicats, Organisations non gouvernementales, etc.) : Elles sont hétérogènes et se composent des acteurs suivants : les ONG nationales, associations, médias privés, mouvements religieux, les syndicats, etc. Malgré la faiblesse de leurs ressources, ces organisations sont devenues, au fil des ans, de vrais acteurs de développement, relayant parfois sur le terrain les actions gouvernementales pour la promotion du bien-être social et l'amélioration des conditions de vie des populations (construction d'écoles, de centres de santé, d'hydraulique villageoise et pastorale, de ponts, aménagement des rues). Elles sont également très actives dans l'éducation civique, la sensibilisation des populations, l'observation électorale. Elles interpellent souvent les gouvernants, informe l'opinion, suscitent les débats et contribuent à des réflexions d'intérêt national. Elles entretiennent assez souvent des relations de type conflictuel avec le pouvoir, surtout lorsqu'elles sont amenées à se prononcer sur des cas de violation des droits de l'homme, ou parfois lorsqu'elles prennent position sur des sujets ayant trait à la transparence des élections et à la gestion des ressources publiques.

vi) **Les contraintes financières du pays** : En effet, la situation actuelle du Tchad, caractérisée d'une part par la diminution des ressources de l'Etat, conséquence de la chute du prix du pétrole, et d'autre part, par l'effort financier consenti par le gouvernement tchadien dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, ne permet pas au gouvernement du Tchad de supporter tout seul le financement de ces élections. D'où la nécessité de rechercher des financements complémentaires.

- vii) L'appui du PNUD à la mise en œuvre du PACET sera en droite ligne avec les objectifs stratégiques et priorités de développement du Tchad, notamment :
- l'axe 4 « Gouvernance » du Programme National de Développement (PND/2013-2015) qui est le cadre programmatique de référence du pays ;
 - le pilier 1 « Gouvernance » de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel ;
 - l'Effet 2 de l'UNDAF « Promotion de la Bonne Gouvernance » ;
 - l'Effet « Gouvernance » du Document de Programme Pays du PNUD (CPD), intitulé : « Les populations et les organisations de la société civile participent et contrôlent équitablement le processus de prise de décision concernant le développement et la gestion de la chose publique ; à l'échelon national, l'environnement social, économique, politique et légal, crée une dynamique d'auto-développement et garantit le respect et l'expression des droits humains ».
 - Le deuxième résultat du plan stratégique du PNUD (PS2014-2017) « la promotion de la liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique » ; et le quatrième résultat du plan « Des progrès plus rapides réalisés dans la réduction des inégalités entre les sexes et l'autonomisation des femmes ».

II- OBJECTIFS DU PACET

Objectif global

L'objectif global du programme est de contribuer au renforcement de la démocratie pluraliste et de l'Etat de droit au Tchad.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques assignés sont :

- i) à court terme renforcer les capacités de la CENI et des institutions clés pour l'organisation des élections présidentielles crédibles et transparentes ;
- ii) et dans le moyen terme, engager avec elles des réformes structurelles en vue d'améliorer les systèmes et processus électoraux dans le but de renforcer le processus démocratique au Tchad.

Portée du PACET

Le projet ne peut résoudre tous les problèmes du domaine de la gouvernance et en particulier tous ceux du processus électoral au Tchad. Pour éviter le saupoudrage de ressources limitées, le projet est conçu sur le principe de l'appui à des fonctions, des mécanismes et des processus. De même, pour éviter des coûts de fonctionnement élevés avec des impacts sur le processus électoral, le projet ciblera et privilégiera les acteurs clés impliqués dans les élections et qui ont un rôle important dans le processus démocratique, les institutions démocratiques et les organisations de la société civile. Le projet devra pouvoir promouvoir une action simultanée sur les organisations, sur les instruments et les politiques ainsi que sur les conditions et méthodes de travail.

Composantes et activités du PACET

Le PACET sera articulé autour de trois composantes :

- la première composante visera le renforcement des capacités de la CENI et des institutions clés pour l'organisation des élections présidentielles crédibles et transparentes ;
- la deuxième composante concerne le renforcement du dialogue politique et les réformes électorales ;
- la troisième composante se focalisera sur le renforcement des capacités des acteurs politiques.

Composante 1 : Renforcement des capacités de la CENI et des institutions clés

Le PNUD poursuivra le renforcement des capacités de la CENI déjà engagée dans le cadre de l'assistance préparatoire menée depuis 2014. De manière spécifique, le PNUD mettra à la disposition de la CENI une expertise de haut niveau, dans les domaines de la biométrie, la formation et la sensibilisation, le dialogue politique. Un accent particulier sera accordé au renforcement des capacités des démembrés de la CENI à travers le déploiement de 23 Volontaires des Nations Unies ainsi que l'accompagnement du Gouvernement dans le plaidoyer et la mobilisation des ressources auprès des partenaires, etc. Cette contribution du PNUD viendra en complémentarité de celle déjà reçue du Gouvernement Tchadien.

Composante 2 : Renforcement du dialogue politique et les réformes électorales

Il s'agira d'engager des réformes dans le but premier d'améliorer les processus électoraux, par exemple en augmentant les niveaux d'impartialité, d'inclusivité, de transparence, d'intégrité, etc. Ces réformes électorales viseraient entre autres :

1. le cadre légal – modification de la constitution, du code électoral et les textes connexes, ou de règlements apparentés pour rehausser l'intégrité, la pertinence et l'efficacité du cadre légal ;
2. le cadre administratif et institutionnel, à travers l'introduction, de nouvelles structures, politiques, procédures et innovations techniques qui permettraient à la CENI de livrer ses services de façon plus efficiente, plus efficace et plus durable ;
3. l'environnement politique, par exemple sur le rôle des autorités administratives et militaires, etc. en lui donnant plus d'autonomie ou en créant un cadre plus efficace et transparent pour le financement et la reddition de comptes.

Ces réformes peuvent être initiées, impulsées ou proposées par la CENI, le Gouvernement ou les Organisations de la Société Civile. Elles peuvent viser des questions électorales clés telles que la participation et la représentation électorales, le découpage des circonscriptions, l'inscription des électeurs, l'enregistrement et la supervision des partis politiques, et l'amélioration de l'intégrité électorale. Elles peuvent impliquer diverses politiques sociales : réduction du déséquilibre dans la représentation des hommes et des femmes à l'Assemblée Nationale, l'amélioration de l'accès aux processus électoraux par des groupes sociaux marginalisés (par ex : les handicapés).

La mise en œuvre de cette composante sera menée suivant une démarche de progressivité fondée sur le rythme de mise en œuvre des réformes et en fonction des capacités d'appropriation et de consensus politique entre tous les acteurs. Elle supposera le développement de nouvelles pratiques démocratiques saines et de gestion transparente et efficiente. Cette démarche impliquera une approche globale fondée sur des objectifs clairs et des résultats bien ciblés. Elle sous-tend aussi un système d'information transparent et une stratégie de communication et de sensibilisation de tous les acteurs politiques.

Composante 3 : Renforcement des capacités des acteurs socio-politiques

Les axes possibles d'intervention du PNUD sont les suivants, tenant compte de ses avantages comparatifs en tant que facilitateur et partenaire impartial :

- le renforcement des capacités des partis politiques (partis politiques, coalition des partis politiques) ;
- le renforcement des capacités des institutions clés telles que le Conseil Constitutionnel (CC), la Cour Suprême, le Haut Conseil de la Communication (HCC) ;
- l'intégration du genre dans les activités de la CENI et l'égal participation des hommes et des femmes dans l'ensemble du processus électoral ;
- le renforcement des capacités de communication de la société civile par le recours aux TIC. Il s'agit de financer la création de sites Internet pour les OSC et la communication par Internet et par Intranet, mais aussi de former les leaders de la société civile à ces TIC ;
- le renforcement de la communication et du dialogue de la société civile avec : la CENI, le CNDP, les acteurs politiques, le Parlement, les autorités coutumières et religieuses ;
- le financement des activités de promotion de la citoyenneté basée sur l'égalité des genres aussi bien au niveau national qu'au niveau local ;

- l'appui institutionnel à travers des appuis en matière d'infrastructures et de logistique, de ressources humaines et financières, sans lesquels les OSC ne pourraient remplir efficacement leurs rôles ;
- Pour promouvoir une participation citoyenne des populations aux débats nationaux et locaux, il est impératif que la presse et les médias puissent travailler dans un environnement de liberté et d'indépendance. Le PNUD appuiera la professionnalisation de la presse et des médias afin qu'ils assurent avec célérité la qualité des informations et l'offre de leurs produits. Enfin, l'accès aux nouvelles technologies de l'information devra également contribuer à mieux informer et éduquer les populations.

A côté du PNUD, œuvrent d'autres partenaires techniques pour le renforcement des capacités de la société civile. C'est le cas de l'Union Européenne, le Suisse, l'Allemagne, les USA, la France etc, qui financent les activités de la société civile. L'Union Européenne envisage de poursuivre ses efforts en faveur de la société civile à travers le 11^{ème} FED. Il est impératif d'assurer la coordination et la synergie des interventions des partenaires, en particulier entre le PNUD et l'Union Européenne. Dans ce sens, il conviendra d'explorer les pistes de coopération et de partenariat entre le PNUD et l'Union Européenne dans la facilitation et le financement de la société civile.

III. STRATEGIE DU PACET

La stratégie d'intervention du PACET se situe dans le cadre de l'objectif global des partenaires au développement du Tchad en matière de Gouvernance Démocratique, et fait suite à la demande d'assistance électorale adressée par le Gouvernement au Secrétaire Général des Nations Unies qui a dépêché une mission d'évaluation (Need Assessment Mission, en abrégé NAM)³.

De manière spécifique, elle s'intègre au Cadre d'Assistance des Nations Unies pour le Développement (UNDAF) signé entre les agences du Système des Nations Unies et le Gouvernement Tchadien pour la période 2011-2015⁴ et qui consacre son axe 4 à la « Promotion de la Bonne Gouvernance »

Cette stratégie vise, spécifiquement, à appuyer les institutions en charge de l'administration électorale, à acquérir les capacités d'organisation et de gestion de cycles électoraux répondant aux normes de qualité internationalement reconnues, et à aider les citoyens Tchadiens, notamment les femmes et les jeunes, à exercer leurs droits et accomplir leurs devoirs civiques pour le choix de leurs représentants dans les instances dirigeantes. Elle vise notamment à appuyer la CENI en particulier dans l'organisation des échéances électorales dans les meilleures conditions, en mobilisant et en utilisant de la manière la plus efficiente possible les ressources mobilisées, l'expertise technique et tous autres appuis rendus disponibles par le Gouvernement et les partenaires du Tchad qui accompagneront le processus, y compris le Département des Affaires Politiques des Nations Unies à travers le PNUD.

Ce programme s'inscrit également dans l'approche de Cycle Electoral, basée sur une logique de long terme, de façon à accroître les capacités en matière électorale et favoriser l'autonomie de la CENI pour les futurs scrutins.

Le programme prévoit la mise en place d'une équipe d'assistance technique dotée de compétences requises pour appuyer la CENI, en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation appropriés. Les experts internationaux qui apporteront leur appui à la CENI et à la société civile devront former et transférer leurs compétences aux partenaires nationaux dans le cadre de leur mandat. Il vise aussi à renforcer les capacités du Bureau Permanent des Elections (BPE) en ressources humaines et en moyens techniques lui permettant de gérer efficacement le fichier électoral issu du recensement biométrique de manière à en assurer la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité.

³ Voir les recommandations de la NAM, au paragraphe précédent à la page 9.

⁴ Un nouveau cycle de l'UNDAF pour la période 2016-2020 est en cours de préparation.

Par ailleurs, un programme de sensibilisation et d'éducation civique, porté par les organisations de la société civile et les médias permettra en outre de garantir le déroulement du processus dans un cadre apaisé.

Pour s'assurer de l'efficacité de l'assistance technique au processus, la stratégie privilégiée sera la mise en commun des contributions des Partenaires extérieurs dans un mécanisme de financement approprié et convenu d'un commun accord. Le mécanisme le plus utilisé dans les processus électoraux est celui du "Basket Fund" avec ses deux modalités (la modalité de fonds fiduciaire et celle de partage de coûts ou cost sharing). Le mécanisme du Basket Fund, géré par le PNUD, permet un meilleur suivi du niveau du financement et une allocation judicieuse des ressources, sous la supervision d'un Comité de Pilotage.

Tirant les leçons du déroulement du projet d'assistance électorale de 2010-2013, le présent programme mettra un accent particulier sur deux axes majeurs. D'une part, le renforcement des capacités de la CENI et des autres acteurs pour une meilleure conduite du processus dans la transparence et l'inclusion ; et d'autre part, la coordination de toutes les interventions contribuant au bon déroulement du processus et à la gestion efficiente des ressources, tout en améliorant le degré de flexibilité nécessaire pour apporter des réponses rapides et adéquates aux problèmes qui se poseront tout au long du processus.

Enfin, une stratégie pour l'intégration du genre dans les activités de la CENI et à toutes les étapes du processus sera élaborée et mise en œuvre avec les associations féminines sous la supervision de la CENI. Ainsi, les questions de genre et la promotion de la participation des femmes à tous les niveaux seront prises en compte.

1. Intégration du Genre dans le processus électoral

Le Tchad est classé 145^{ème} sur 187 pays pour ce qui est de l'inégalité de genre. Avec moins de 15% des femmes à l'Assemblée Nationale et à peine 28% au gouvernement, la question de la participation des femmes au processus politique, économique et social au Tchad mérite une attention particulière au vu des pesanteurs socioculturelles qui se traduisent par les discriminations envers les femmes dans l'accès à l'éducation, aux services de santé primaire et à l'emploi, condition sine qua none pour leur participation à la prise de décision.

Le problème de l'inégalité entre les sexes s'est vu exacerbé à la fois dans les sphères de la vie privée et publique par les différents événements politico-militaires qu'a connu le pays et qui ont entraîné une paupérisation croissante des femmes à la suite de la destruction du tissu socioéconomique et de l'effritement des activités d'autopromotion ou d'autosubsistance. Les femmes se sont vues alors confinées plus aux activités de survie que de penser à la gestion de la cité.

C'est pourquoi au-delà du rôle prépondérant que jouent les femmes en tant que citoyennes dans la sensibilisation et la mobilisation des populations pendant les processus électoraux, il importe de renforcer leurs capacités afin de leur permettre de faire acte de candidature aux compétitions électorales et d'accéder ainsi à des postes de responsabilité.

2. Implication de la société civile

Les organisations de la société civile (OSC) peuvent jouer un rôle important dans la conduite et la réussite des processus électoraux. En effet, leur dynamisme et leur implantation à l'intérieur du territoire national leur permet de toucher le maximum de populations dans le cadre : (i) des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique et électorale, (ii) du monitoring et du suivi des activités durant les campagnes électorales, de même que (iii) pour l'observation électorale le jour du vote. Elles contribuent ainsi à renforcer la crédibilité du processus pour deux raisons. D'une part, le succès d'une élection se mesure par la forte approbation des résultats, reflétant l'expression libre du vote des électeurs. D'autre part, une élection réussie se reflète également par une acceptation large et pacifique des résultats par tous les acteurs clefs du processus. L'acceptation de ces résultats est une étape cruciale et nécessaire dans le chemin de construction d'une nation démocratique.

Ainsi le présent programme soutiendra la mise en place des mécanismes d'échanges et de collaboration visant à impliquer fortement la société civile et les médias dans la conduite du processus électoral.

3. La communication institutionnelle et l'appui aux médias

En matière électorale, la **communication institutionnelle** joue un rôle important car elle permet à l'institution chargée d'organiser des élections de conduire le processus avec la transparence requise, en expliquant aux citoyens sa mission et tout ce qu'elle entreprend pour s'en acquitter convenablement. En utilisant tous les moyens de communication possibles, notamment les TIC, elle peut maintenir un dialogue permanent avec les citoyens.

La communication institutionnelle et publique a deux composantes : interne et externe. Leurs objectifs et cibles peuvent être différents, mais ils sont complémentaires. D'ailleurs, les mêmes outils tels que le site web peuvent être utilisés pour la communication interne et externe.

La communication institutionnelle doit axer ses actions sur : a) l'information du public en temps réel avant, pendant et après les opérations électorales ; b) la promotion de l'image de marque et la notoriété de l'institution électorale. Par contre, la communication publique s'adresse par le biais d'une campagne de sensibilisation à un public plus large. De fait, les cibles externes sont l'opinion publique, les électeurs, les partis politiques, les institutions nationales et internationales.

A court et moyen termes, la communication vise à : combler l'image de marque, développer la transparence et la crédibilité et créer une notoriété, améliorer la communication interne et développer la communication à travers les médias en activant les cadres de collaboration existants.

L'appui aux médias : les médias constituent des relais importants dans un processus électoral. Pour que les activités de sensibilisation et de communication entreprises aient l'impact souhaité sur tous les publics cibles, notamment les populations en général mais également les différentes catégories d'acteurs impliqués, les médias publics et privés doivent être mis à contribution.

Le Haut Conseil de la Communication (HCC) et la CENI doivent veiller à un accès équitable de tous les partis politiques et des candidats aux médias publics.

Dans le cadre du cycle précédent, la Coopération Allemande et l'Union Européenne ont appuyé techniquement et financièrement le développement des capacités et la professionnalisation des médias du Tchad. Cet appui a abouti à la création de « la Maison des Médias ».

En capitalisant sur cette expérience, le programme appuiera la CENI, en collaboration avec le HCC qui lui-même sera bénéficiaire de cet appui, à concevoir et mettre en œuvre des activités de formations spécifiques destinées aux médias pour renforcer leurs capacités dans les domaines suivants : déontologie et couverture des élections, synergie des médias pour la couverture de la campagne électorale et des scrutins, appui technique au renforcement de l'équipement.

IV - CADRE DE RESSOURCES ET DE RESULTATS DU PACET

RESULTATS ESCOMPTES	CIBLES ANNUELLES	ACTIVITES INDICATIVES	PARTIE RESPONSABLE	Inputs	Ressources USD	Sources de Financement
Liens avec le PND : Composante Gouvernance						
<p>La stratégie d'intervention du Projet vise principalement à appuyer les institutions en charge de l'administration électorale à mettre en place les outils et des structures requises pour l'organisation efficace des élections Présidentielle, législatives et communales. Il s'agit de renforcer à court terme les capacités de ces institutions visant l'établissement d'un capital de base permettant le développement durable des capacités d'organisation et de gestion de cycles électoraux répondant aux normes de qualité internationalement reconnues et à aider les citoyens Tchadiens, notamment les femmes, à exercer leurs droits et accomplir leurs devoirs civiques pour élire leurs représentants dans les instances dirigeantes.</p>						
Résultat I. Le cadre institutionnel des élections est plus opérationnel et efficace						
<p>Produit 1. Les membres de la CENI et des autres acteurs ainsi que le personnel électoral sont formés sur les techniques et opérations électorales</p> <p><u>Situation de Référence :</u> Une nouvelle CENI a été mise en place en décembre 2013, avec 35 membres sur 41 qui sont nouveaux et sans expérience électorale.</p> <p>Des démembrements sont installés (février 2015) dans les Unités administratives.</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan opérationnel de formation disponible et mis en œuvre - Manuels et guides disponibles 	<p>-2015 : 100% du personnel électoral formé aux techniques et procédures électorales pour le scrutin législatif</p> <p>- 2016 : 100% du personnel électoral formé aux techniques et procédures électorales pour les scrutins présidentiel et local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du Plan Opérationnel de formation électorale - Elaboration des modules et supports de formation (manuels et guides) - Formation des formateurs - Formation des membres de la CENI sur les modules BRIDGE - Formation des démembrements de la CENI - Formation en cascades des agents électoraux - Formation sur la conduite et le suivi du recensement biométrique - Formation sur la Supervision, le Suivi et le contrôle de la production de la liste électorale et des cartes d'électeurs biométriques 	<p>CENI/PNUD/ partenaires</p>	<p>Location salle de formation/location des véhicules/transport/frais déplacements agents des démembrements /, acquisition matériels pour formation/paiement perdiem /impression support formation /fourniture de bureau et pour la formation/Contribution CTP/ Honoraires consultants</p>	250.000	

<p>Produit 2 : Les démembrements de la CENI sont renforcés leur permettant de conduire efficacement le processus électoral.</p> <p><u>Situation de Référence :</u> La liste des membres et Présidents des démembrements a été votés par le CENI en janvier 2015. Ils doivent être installés au niveau des unités administratives</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Locaux et équipements des démembrements disponibles - Membres des démembrements nommés et installés ; - Démembrements fonctionnels 	<p>2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% des démembrements sont installés et équipés <p>23 NUs déployés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des locaux pour l'installation des démembrements - Installation des membres des démembrements - Acquisition de mobilier de bureaux et d'équipements motorisés pour les démembrements - Déploiement de ces matériels à l'intérieur du pays - Déploiement de 23 Volontaires des Nations Unies dans les délégations régionales de la CENI 	CENI/Gvt	<p>Location et réfection locaux/acquisition mobilier de bureau/transport matériels et mobilier/ frais /charges électriques/manutention/Groupes électrogènes</p>	PM (Voir budget fonctionnel CENI)	
<p>Produit 3 : Les juridictions compétentes sont outillées pour gérer efficacement les contentieux électoraux.</p> <p>SR : Le conseil constitutionnel et la cour suprême disposent d'une expérience de gestion du contentieux électoral</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de recours examinés dans les délais - Nombre de guides pratiques élaborés pour la gestion du contentieux 	<p>2015 – 2016 :</p> <p>100% des éventuels recours examinés dans les délais prévus contribuant à réduire les risques de violences électorales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un cadre de concertation entre la CENI et les institutions en charge du contentieux (Conseil constitutionnel et Cour Suprême) - Sessions de renforcement des capacités des magistrats et des membres de la CENI sur le contentieux électoral - Appui à l'élaboration de guides pratiques pour la gestion du contentieux 	CENI/Partenaires	<p>Billet d'avion/VLA/déplacement à l'intérieur/mobilier de bureau/fournitures/groupes électrogènes</p>	200.000	

Résultat 2 : Le processus démocratique au Tchad est renforcé et consolidé

<p>Produit 1 : Le processus de dialogue entre les acteurs politiques et sociaux est renforcé en vue de consolider le processus électoral, la paix et la cohésion sociale</p> <p>Situation de Référence : Existence d'un Cadre National de Dialogue Politique (CNDP). -Absence d'un plan d'action dans le domaine</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action disponible - Nombre de plaintes/situation enregistrés et réglées) <p>Nombre d'acteurs formés dans la médiation et la prévention des conflits</p>	<p>2016 - 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 rencontre ou causerie dans chaque quartier d'un centre urbain ou dans chaque village - Au moins 1150 personnes formées à raison de 50 par région 	<p>- Séances de formation au profit du CNDP sur la prévention et la gestion des conflits électoraux ; - Sessions de formation au profit de la CENI, des OSC et des autres acteurs en techniques de négociation, médiation, de prévention et règlement des conflits électoraux ; - Conception, production et dissémination de supports sur la prévention des conflits électoraux Renforcement des capacités des partis politiques (leadership politique, principes démocratiques, élaboration de programmes et conduite des campagnes électorales, les procédures électorales.</p>	<p>CENI/CNDP/PNUD Partenaires</p>	<p>Honoraires consultants/location salle de formation/location des véhicules/frais déplacements /, acquisition matériels pour formation/paiement perdiem/impression support formation /fourniture de bureau et pour la formation/Voyage d'étude/Contributions CTP</p>	<p>250.000</p>
<p>Produit 2 : Le renforcement des capacités à long terme des acteurs contribue à la pérennisation des acquis</p> <p>Situation de Référence</p> <p>Faible expérience des nouveaux membres de la CENI et inexistence d'un plan de formation à long terme.</p> <p>Indicateurs : Nombre de personnes formées /Nombre de voyages d'études effectués</p>	<p>2016 - 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% des membres de la CENI centrale et 75% des membres des démembrements formés 	<p>- Sessions de formation des membres de la CENI et des autres acteurs sur la gestion des processus électoraux (cours BRIDGE) et d'autres thématiques techniques - Formation des membres des réseaux des femmes élues sur le leadership - Voyages d'études dans d'autres pays pour apprentissage des meilleures pratiques auprès d'institutions électorales homologues</p>	<p>CENI/CNDP/PNUD Partenaire</p>	<p>Honoraires consultants/location salle de formation/location des véhicules/frais déplacements /, acquisition matériels pour formation/paiement perdiem/impression support formation /fourniture de bureau et pour la formation/Voyage d'étude/Contributions CTP</p>	<p>200.000</p>

Résultat 3 : La sensibilisation/l'éducation civique et la participation des acteurs et citoyens au processus électoral, y compris les femmes, sont promues et plus effectives.

<p>Produits 1 : Les populations en général, les acteurs en particulier sont sensibilisés sur les principes fondamentaux de la démocratie, les enjeux du processus, les procédures de vote ainsi que leurs droits et devoirs en matière électorale.</p> <p><u>Situation de Référence :</u></p> <p>Existence d'acteurs institutionnels et de la société civile (dont les médias) impliqués dans l'organisation des élections</p> <p>Contrainte liée à l'étendue du territoire et au mode de vie de certains citoyens (nomades) exigent des actions ciblées.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'OSC sélectionnées pour participer aux campagnes de sensibilisation - Pourcentage des communautés rurales couvertes par la sensibilisation - Taux de participation aux différents scrutins ; - Nombre d'OSC accréditées pour l'Observation électorale ; - Rapport de l'Observation Electorale Nationale 	<p>2015 – 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -au moins 90% des OSC participent aux campagnes de sensibilisation et d'éducation civique -au moins 1 plan média est élaboré et signé avec chacun des principaux organes de presse -90% des radios communautaires participent aux campagnes de sensibilisation et d'éducation civique - au moins 30% des BV sont visités par les missions d'observation 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du site Internet de la CENI pour le rendre opérationnel - Elaboration du plan opérationnel de communication, sensibilisation et d'éducation civique et électorale - Sélection des OSC désirant participer aux campagnes de sensibilisation - Exercice de maillage du territoire national pour une bonne couverture durant la campagne - Sessions de formation des OSC sur les opérations électorales en général et sur la sensibilisation, l'éducation civique et électorale en particulier -Elaboration des messages, des supports des campagnes - Exécution des campagnes de sensibilisation par les OSC par le biais de contrats ou conventions avec la CENI -Renforcement capacités des médias par des sessions de formation - Appui technique au HCC pour le suivi et le monitoring des médias - Formation des journalistes à couverture des élections ; - Subvention pour l'Observation électorale - Supervision et contrôle 	<p>CENI/Partenaires/ NGO</p>	<p>publications (journaux, affiches, etc.), annonces radiodiffusées/télévisées, conférences de presse, rencontres d'échanges avec partis politiques et ONGs /formation/sensibilisation des membres de la CENI/démembrements, des agents de commandement et forces de l'ordre, coûts de formations / Rencontres locales, Communication électorale, acquisition d'équipements et matériels / Subvention/Grants pour les organisations regroupées au niveau du réseau/Honoraires Consultants nationaux et internationaux/Contribution Expert en formation/Education civique</p>	<p>150.000</p>
---	---	---	----------------------------------	--	----------------

<p>Produit 2 : Le genre est intégré dans les activités de la CENI et l'égalité participation des hommes et des femmes dans l'ensemble du processus est assuré</p> <p><u>Situation de Référence :</u></p> <p>Taux de représentativité des femmes dans les instances de décision encore faible : Absence de stratégie de prise en compte du genre dans le processus électoral.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des femmes inscrites sur les listes de candidature (sur la base du cycle précédent) - Pourcentage des femmes élues aux différents scrutins 	<p>2015 – 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Au moins 50% des inscrits sur les listes électorales sont des femmes -Au moins 30% des candidats sur les listes candidates sont des femmes -Au moins 50% des agents électoraux sont des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique pour l'élaboration d'une stratégie pour la prise en compte du genre dans le processus électoral et sa mise en œuvre. - Formation des OSC sur la mobilisation des femmes pour les élections - Sessions de formation au profit des femmes candidates - Sessions de formation aux partis politiques pour susciter les candidatures féminines 	<p>CENI/PNUD/ partenaires</p>	<p>Sensibilisation/Mission de formation/location de salle de formation/ acquisition matériels pour formation/per diem/impression support formation/ONG et Associations des femmes/Emission Radios/Contribution Conseillère Genre et Election/Contrat NGO/Suivi et évaluation</p>	<p>250.000</p>
Résultat 4 : Un mécanisme de coordination et de gestion efficiente des ressources du Programme contribuent à l'efficacité et à la transparence du processus électoral.					
<p>Produit 1 : L'unité de Gestion du Programme (UGP) est mise en place et appui efficacement la CENI.</p> <p>Situation de référence (SR) :</p> <p>Le processus de recrutement du CTP est en cours dans le cadre de la mise en oeuvre du Prodoc de l'assistance préparatoire. Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de coordination fonctionnel - Taux d'absorption des fonds - Rapports périodiques et final d'exécution disponibles 	<p>2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -100% des membres de l'UGP recrutés et mis à la disposition de la CENI 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des experts internationaux, hommes et femmes - Recrutement des experts nationaux et du personnel d'appui local en tenant compte du Genre - Acquisition des équipements pour l'UGP - Installation de l'UGP auprès de l'administration électorale - Fonctionnement - Suivi et évaluation 	<p>PNUD/UGP</p>	<p>1 CTP P5 (24 mois)/ Spécialiste finance et Reporting P3 (12 mois) / Spécialiste en achat (VNU intern.-detail)/ 1 AAF national/ 1 VNU Intern. Achat (detail)/ 1VNU international Logistique (detail)/ 2 chauffeurs/ Equipement bureautique/ Mission suivi/Fonctionnement/Entretien/d es consultants de courte durée.</p>	<p>900.000</p>

<p>Produit 2 : Le mécanisme de coordination des partenaires mis en place à travers le comité de pilotage permet une implication effective de tous PTF dans la gestion du Programme.</p> <p>SR : Le mécanisme de coordination est à deux niveaux : le comité de pilotage et le comité technique. L'UGP en assure le secrétariat.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions du CP et du CT - Taux de présence des partenaires 	<p>Au moins les 2/3 des partenaires assistent à chaque réunion statutaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le PTA du Programme au début de l'année - Tenir régulièrement les réunions du comité de pilotage, du comité technique et des séances de travail conformément aux arrangements de gestion convenus et au calendrier arrêté - Veiller au respect des procédures de convocation des réunions pour que la présence de tous les Partenaires aux réunions soit effective - Rédiger les CR des réunions et les partager à temps pour recueillir les commentaires des partenaires et en tenir compte 			
---	---	--	--	--	--

TOTAL GENERAL DU BUDGET : 2.500.000 USD soit environ 1,250 milliard FCFA

V - PLAN DE TRAVAIL 2015-2016

PRODUITS ESCOMPTES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA 2015-2016				PARTIES RESPONSABLES	BUDGET PREVU			
		T4 15	T1	T2	T3		T4	Source de Financement	Code Budgétaire et Description	Montant \$ US
		T4 15	T1	T2	T3		T4			
<i>Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés</i>	<i>Lister les résultats d'activités et les actions pour les réaliser</i>									
Résultat 1 : Le cadre institutionnel des élections est plus opérationnel et efficace										
Produit 1 : Les membres de la CENI et des autres acteurs ainsi que le personnel électoral sont formés sur les techniques et opérations électorales	Activité 1.1 : Elaboration du Plan Opérationnel de formation électorale, des modules et supports de formation (manuels et guides)	X				CENI/BPE	A mobiliser	71300 : Local Consultants 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 74200 : Audio Visual & Print Prod Costs	20 000	
Situation de Référence Une nouvelle CENI a été mise en place en décembre 2013, avec 35 membres sur 41 qui sont nouveaux sans expérience professionnelle. Des démembrements sont installés (février 2015) dans les Unités administratives.	Activité 1.2 : Formation des formateurs	X	X			CENI/BPE	A mobiliser	72700 : Hôtellerie/restauration 72500 : Fournitures & divers services 73100 : Location salle de conférence 75700 : Atelier et formation	30 000	
Indicateurs : - Plan opérationnel de formation disponible et mis en œuvre - Manuels et guides disponible	Activité 1.3 : Formation en cascades des agents électoraux			X	X	CENI/BPE		72700 : Hôtellerie/restauration 72500 : Fournitures & divers services 73100 : Location salle de conférence 75700 : Atelier et formation	45 000	
CIBLES ANNUELLES 2015 : 100% du personnel électoral formé aux techniques et procédures électorales pour le scrutin législatif. 2016 : 100% du personnel électoral	Activité 1.4 : Formation sur la conduite et le suivi du recensement biométrique	X				CENI/BPE		71200 : International Consultants 72300 : Carburant 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location salle de conférence	25 000	

formé aux techniques et procédures électorales pour les scrutins présidentiel et local.	Activité 1.5 : Formation sur la Supervision, le Suivi et le contrôle de la production de la liste électorale et des cartes d'électeurs biométriques	X	X	X	CENI/CNDP	72700 : Hôtellerie/restauration 72500 : Fournitures & divers services 72300 : Carburant 73100 : Location salle de conférence 75700 : Atelier et formation	30 000
Produit 2 : Les démembrements de la CENI sont renforcés leur permettant de conduire efficacement le processus électoral. <u>Situation de Référence</u> : Membres et Présidents des démembrements installés dans les unités administratives <u>Indicateurs</u> : - Démembrements opérationnels et efficaces - Périodicité des rapports d'activité des démembrements	Activité 1.6 : Identification des locaux des démembrements de la CENI, leur installation et leur équipement.				CENI/CNDP	72200 : Équipement et mobilier 72300 : Réfection, rénovation bâtiment 72400 : Com. audiovisuel & équipement 72800 : Equipment Info & Technologie 73100 : Charges locatives	PM
CIBLES ANNUELLES 2015 / 2016 : 23 VNU installés auprès des démembrements de la CENI	Activité 1.7 : Déploiement de 23 Volontaires des Nations Unies dans les délégations régionales de la CENI	X	X		Gvt.	71500 : VLA 71600 : Voyage 72300 : Carburant	83 000
Produit 3 : Les juridictions compétentes sont outillées pour gérer efficacement les contentieux électoraux. <u>Situation de Référence</u> : Le conseil constitutionnel et la cour suprême disposent d'une expérience de gestion du contentieux électoral <u>Indicateurs</u> : - Nombre de recours examinés dans les délais - Nombre de guides pratiques élaborés pour la gestion du contentieux	Activité 1.8 : Mise en place d'un cadre de concertation entre la CENI et les institutions en charge du contentieux (Conseil constitutionnel et Cour Suprême)	X	X		CENI/CC/CS/PNUD	71200 : International Consultants 74500 : Dépenses diverses	20 000
	Activité 1.9 : Sessions de renforcement des capacités des magistrats et des membres de la CENI sur le contentieux électoral	X			CENI	71600 : Voyages et missions 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location & entre-locaux 74200 : Pro audio Visual & impression 74500 : Dépenses diverses	35 000

<p>CIBLES ANNUELLES 2015 – 2016 :</p> <p>100% des éventuels recours examinés dans les délais prévus contribuant à réduire les risques de violences électorales</p>	<p>Activité 1.10: Appui à l'élaboration de guides pratiques pour la gestion du contentieux</p>		CENI	PNUD	<p>71300 : Consultant local 72400 : Com. audiovisuel & équipement 74500 : Dépenses diverses</p>	12 000
Sous-total 1						
Résultat 2 : Le processus démocratique au Tchad est renforcé et consolidé						
<p>Produit 1 : Le processus de dialogue entre les acteurs politiques et sociaux est renforcé en vue de consolider le processus électoral, la paix et la cohésion sociale</p> <p><u>Situation de Référence</u> : Existence d'un Cadre National de Dialogue Politique (CNDP). -Absence d'un plan d'action dans le domaine</p> <p><u>Indicateurs :</u> - Plan d'action de la CNDP disponible - Nombre d'acteurs formés dans la médiation et la prévention des conflits</p> <p>CIBLES ANNUELLES 2016 - 2017 :</p> <p>- au moins 1 rencontre ou causerie dans chaque quartier d'un centre urbain ou dans chaque village au moins 1150 personnes formées à raison de 50 par région</p>	<p>Activité 2.1: Séances de formation au profit du CNDP sur la prévention et la gestion des conflits électoraux</p>		CNDP/CENI/PNUD	PNUD	<p>71200 : International Consultants 71600 : Voyages et missions 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location salle de conférence</p>	15 000
	<p>Activité 2.2 : Sessions de formation au profit de la CENI, des OSC et des autres acteurs en techniques de négociation, médiation, de prévention et règlement des conflits électoraux</p>		CENI	PNUD	<p>71200 : International Consultants 71600 : Voyages et missions 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 75700 : Atelier et formation</p>	30 000
	<p>Activité 2.3 : Conception, production et dissémination de supports sur la prévention des conflits électoraux.</p>		CNDP/CENI/PNUD	PNUD	<p>71300 : Local consultant 72500 : Fournitures & divers services</p>	35 000
	<p>Activité 2.4 : Renforcement des capacités des partis politiques (leadership politique, principes démocratiques, élaboration de programmes et conduite des campagnes électorales, les procédures électorales.</p>		CNDP/CENI/PNUD	PNUD	<p>71200 : International Consultants 71600 : Voyages et missions 74500 : Dépenses diverses</p>	80 000

<p>Produit 2 : Le renforcement des capacités à long terme des acteurs contribue à la pérennisation des acquis</p> <p>Situation de Référence Faible expérience des nouveaux membres de la CENI et inexistence d'un plan de formation à long terme.</p> <p>Indicateurs : Nombre de personnes formées / Nombre de voyages d'études effectués</p> <p>CIBLES ANNUELLES : 2016 : 100% des membres de la CENI centrale et 75% des membres des démembrements formés</p>	<p>Activité 2.5 : Sessions de formation des membres de la CENI et des autres acteurs sur la gestion des processus électoraux (cours BRIDGE) et d'autres thématiques techniques</p> <p>Activité 2.6 : Formation des membres des réseaux des femmes élues sur le leadership</p> <p>Activité 2.7 : Voyages d'études dans d'autres pays pour apprentissage des meilleures pratiques auprès d'institutions électorales homologues</p>				<p>71600 : Voyages et missions 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location & entret-locaux 74200 : Pro audio Visual & impression 74500 : Dépenses diverses 75700 : Atelier et formation</p> <p>PNUD</p> <p>CNDP/CENI/PNUD</p> <p>71600 : Voyages et missions 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location & entret-locaux 74200 : Pro audio Visual & impression 74500 : Frais généraux de gestion 75700 : Atelier et formation</p> <p>PNUD</p> <p>CNDP/CENI/PNUD</p> <p>71600 : Voyages et missions 75700 : Forma, ateliers & confèrent 74500 : Dépenses diverses</p> <p>A mobiliser</p> <p>CNDP/CENI</p>	<p>40 000</p> <p>50 000</p> <p>50 000</p>
Sous-total 2						300 000
Résultat 3 : La sensibilisation/l'éducation civique et la participation des acteurs et citoyens au processus électoral, y compris les femmes, sont promues et plus effectives.						
<p>Produits 1 : Les populations en général, les acteurs en particuliers sont sensibilisés sur les principes fondamentaux de la démocratie, les enjeux du processus, les procédures de vote ainsi que leurs droits et devoirs en matière électorale.</p> <p>Situation de Référence : Existence d'acteurs institutionnels et de la société civile (dont les médias)</p>	<p>Activité 3.1 : Mise à jour du site Internet de la CENI pour le rendre opérationnel</p> <p style="text-align: center;">X</p>				<p>71300 : Local Consultant 72200 : Matériel et Equipement 72400 : Com. audio-visuel & équipement 72500 : Fournitures & divers services 72800 : Equipment Info et Technologie</p> <p>PNUD</p> <p>CENI</p>	<p>10 000</p>

<p>impliqués dans l'organisation des élections. Contrainte liée à l'étendue du territoire et au mode de vie de certains citoyens (nomades) exigent des actions ciblées.</p>	<p>Activité 3.2 : Elaboration du plan opérationnel de communication, sensibilisation et d'éducation civique et électoral</p>	X		CENI/PNUD	PNUD	7 000
<p><u>Indicateurs :</u> - Nombre d'OSC sélectionnées participant aux campagnes de sensibilisation - Pourcentage des communautés rurales couvertes par la sensibilisation - Taux de participation aux différents scrutins ;</p>	<p>Activité 3.3 : Sélection des OSC désirant participer aux campagnes de sensibilisation et formation de ces OSC sur les opérations électorales en général et sur la sensibilisation, l'éducation civique et électoral en particulier.</p>	X		CNDP/CENI	Gouv. PM	12 000
<p>- Nombre d'OSC accréditées pour l'Observation électoral ; - Rapport de l'Observation Electorale Nationale</p>	<p>Activité 3.4 : Organisation des campagnes de sensibilisation par les OSC par le biais de contrats ou conventions avec la CENI</p>	X		CENI/OSC	Gouv.	12 000
<p>CIBLES ANNUELLES - Nombre élevé des OSC participant aux campagnes de sensibilisation et d'éducation civique - Signature de contrat avec chacun des principaux organes de presse - plus de la moitié des radios communautaires participant aux campagnes Des BV visités par les observateurs</p>	<p>Activité 3.5 : Organisation de sessions de formation à l'endroit des médias</p>	X		CENI/HCC	Gouv.	12 000
<p>Produit 2 : Le genre est intégré dans les activités de la CENI et l'égalité participation des hommes et des femmes dans l'ensemble du processus électoral est assurée.</p>	<p>Activité 3.6 : Appui au HCC pour le suivi et le monitoring des médias</p>	X		CENI/HCC	Gouv.	15 000
	<p>Activité 3.7 : Appui technique pour l'élaboration d'une stratégie pour la prise en compte du genre dans le processus électoral et sa mise en œuvre</p>	X		PNUD	PNUD	10 000

<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des OSC participant aux campagnes de sensibilisation et d'éducation civique sur la participation des femmes ; - Pourcentage des femmes sur les listes candidates ; - Nombre des femmes élus. <p>CIBLES ANNUELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 50% des inscrits sur les listes électorales sont des femmes - Au moins 30% des candidats sur les listes candidates sont des femmes - Au moins 50% des agents électoraux sont des femmes 	<p>Activité 3.8 : Formation des OSC sur la mobilisation des femmes pour les élections</p>	X	X	PNUD	PNUD	<p>71600 : Voyages et missions 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location & entret-locaux 74200 : Pro audio Visual & impression 74500 : Dépenses diverses</p>	12 000	
	<p>Activité 3.9 : Sessions de formation au profit des femmes candidates</p>	X		PNUD	PNUD	<p>71600 : Voyages et missions 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location & entret-locaux 74200 : Pro audio Visual & impression 74500 : Dépenses diverses</p>	10 000	
	<p>Activité 3.10 : Sessions de formation aux partis politiques pour susciter les candidatures féminines</p>	X	X	PNUD	PNUD	<p>71600 : Voyages et missions 72300 : Matériaux & produits 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location salle de conférence 74200 : Pro audio Visual & impression 74500 : dépenses diverses</p>	12 000	
Sous-total 3								100 000
Résultat 4 : Un mécanisme de coordination et de gestion efficiente des ressources du Programme contribuent à l'efficacité et à la transparence du processus électoral								
<p>Produit 1 : L'unité de Gestion du Programme (UGP) est mise en place et appui efficacement la CENI.</p> <p><u>Situation de référence (SR) :</u> Le processus de recrutement du CTP est en cours dans le cadre de la mise en œuvre du Prodoc de l'assistance préparatoire.</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de coordination fonctionnel - Taux d'absorption des fonds 		X		PNUD	Gouv.	<p>61300 : Staff cost 63500 : Insurance and security costs 64300 : Staff mgmt costs - IP staff 65100 : After services insurance 75100 : Administration et facilities</p>	230 000	
	<p>Activité 4.1 : Recrutement du CTP/ Appui aux élections</p>	X		PNUD	Gouv.	<p>71400 : Contrats de Services individuels</p>	30 000	
	<p>Activité 4.2 : Recrutement de l'AAF/Appui aux élections</p>	X		PNUD	Gouv.			

Rapports périodiques et final d'exécution disponibles
CIBLES ANNUELLES
 2015 :
 -100% des membres de l'UGP recrutés et mis à la disposition de la CENI

Produit 2 : Le mécanisme de coordination des partenaires mis en place à travers le comité de pilotage permet une implication effective de tous PTF dans la gestion du Programme.

Situation de Référence :

Le mécanisme de coordination est à deux niveaux : le comité de pilotage et le comité technique. L'UGP en assure le secrétariat.

Indicateurs :

- Nombre de réunions du CP et du CT
 Taux de présence des partenaires

Activité 4.3 : Recrutement de l'Expert en biométrie	X											PNUD	Gouv.	71200 : International Consultants	70 000
Activité 4.4 : Recrutement de l'Expert en Dialogue Politique	X											PNUD	Gouv.	71200 : International Consultants 74500 : Dépenses diverses	70 000
Activité 4.5 : Tenir régulièrement les réunions du comité de pilotage, du comité technique et des séances de travail conformément aux arrangements de gestion convenus et au calendrier arrêté	X	X	X	X	X							CENI/PNUD	PNUD	72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 73100 : Location & entretien-locaux 72400 : com. audio-visuel & équipement 74500 : Dépenses diverses	PM
Activité 4.6 : Veiller au respect des procédures de convocation des réunions pour que la présence de tous les Partenaires aux réunions soit effective	X	X	X	X	X							PNUD/CENI	PNUD	72400 : com. audio-visuel & équipement 72500 : Fournitures & divers services 72700 : Hôtellerie/restauration 74200 : Prod audio Visual & impression 74500 : Dépenses diverses	PM
Activité 4.7 : Rédiger les CR des réunions et les partager à temps pour recueillir les commentaires des partenaires et en tenir compte	X	X	X	X	X							CENI/PNUD	PNUD	72500 : Fournitures & divers services 74200 : Prod audio Visual & impression 74500 : Dépenses diverses	PM
Activité 4.8 : Produire un rapport d'évaluation à mi-parcours des résultats du Programme					X							CENI/PNUD	PNUD	72500 : Fournitures & divers services 74200 : Prod audio Visual & impression 74500 : Dépenses diverses	PM
Sous-total 4															400 000
TOTAL ANNEE 2015-2016															1 100 000
PNUD															661 000
GOUVERNEMENT															439 000

VI- ARRANGEMENTS DE GESTION

6.1 Modalités de financement

Trois sources sont identifiées pour le financement du processus électoral à savoir : (i) la contribution du Gouvernement du Tchad gérée directement au niveau de la CENI ; (ii) les contributions en nature provenant des Partenaires Extérieurs dont le PNUD et ; (iii) les contributions financières des bailleurs.

Ainsi, à la demande du Gouvernement, les contributions financières au profit du Programme d'Appui au Cycle Électoral au Tchad pourront se faire directement au Gouvernement ou à travers le mécanisme commun de financement appelé Basket Fund.

Basket Fund est le mécanisme de financement le plus utilisé dans les processus électoraux, en reconnaissance du mandat donné au PNUD par la Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU 46/137 du 17 décembre 1991 pour coordonner l'assistance électorale des acteurs nationaux et internationaux.

Il permet la mise en commun des contributions extérieures afin d'en faciliter la gestion, l'application des procédures d'acquisition des différents biens et services et la préparation des différents rapports. La participation au Basket Fund nécessite la signature d'un Protocole d'Accord qui sera adopté entre la Partie Nationale, le PNUD et les Partenaires. Dans ce cadre, les Partenaires au Développement contribuant au panier commun vont conclure des accords séparés de partage des coûts (ou, dans le cas spécifique de la Commission Européenne, une convention de contribution) avec le PNUD.

Les Partenaires au développement acceptent le principe d'un panier multi bailleurs où les fonds ne ciblent pas de lignes budgétaires spécifiques. En effet, les rapports financiers et techniques porteront sur le Panier dans son ensemble et non sur les contributions de chacun.

6.2 Arrangements de gestion et mécanisme de coordination de l'appui de la communauté internationale

Pour assurer une meilleure coordination et une supervision appropriée de l'appui de la communauté internationale au cycle électoral au Tchad, il est prévu un mécanisme de coordination à deux niveaux : le comité de pilotage et le comité technique.

6.2.1 Le Comité de Pilotage

Servant de cadre à la définition des grandes orientations du projet, le Comité de Pilotage assure la coordination des partenaires extérieurs engagés en appui au cycle électoral à travers le Basket Fund géré par le PNUD. Il inclut, en qualité de membres :

- le Gouvernement, au niveau ministériel (Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Ministères des Finances, Intérieur et Administration du Territoire) ;
- la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ;
- le Cadre National de Dialogue Politique (CNDP) ;
- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- l'ensemble des partenaires extérieurs contribuant au financement du fonds commun.

Les représentants des autres partenaires extérieurs intervenant sur le plan bilatéral et multilatéral peuvent être invités en qualité d'observateurs.

Sous la co-présidence de la CENI et du PNUD, le Comité de Pilotage adopte le plan d'activités détaillé et se réunit sur une base mensuelle ou plus fréquemment en cas de besoin (pendant les périodes de pic des activités), en vue de faire le point sur l'état d'avancement des activités. En cas de besoin, des réunions ad hoc du Comité de Pilotage peuvent être tenues. La première réunion du comité de pilotage pourra être tenue au démarrage des activités du projet, pour approuver son programme de travail. Les travaux du Comité de Pilotage sont facilités par le Représentant Résident du PNUD, en étroite collaboration avec la CENI.

Le Secrétariat du Comité de Pilotage est assuré par l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Son coordonnateur, le CTP, rend compte des activités du Projet et informe les participants sur l'utilisation des ressources. Il fait également le point sur l'état d'avancement des activités et les contraintes susceptibles d'en compromettre le bon déroulement.

Le Comité de Pilotage délibère et statue de manière consensuelle (voir TDR du Comité de Pilotage en annexe).

6.2.2 Le Comité Technique ou Cellule technique d'appui au processus électoral

En qualité de sous-structure technique et opérationnelle du Comité de Pilotage, le Comité Technique supervise le suivi quotidien des activités du cycle électoral. Il est composé :

- des représentants / points focaux Elections des partenaires extérieurs membres du Comité de Pilotage ;
- des représentants de la CENI ;
- des experts et consultants électoraux nationaux et internationaux en charge des questions inscrites à l'ordre du jour ;
- des représentants des ONG internationales et autres organisations intergouvernementales, sous- régionales, régionales ou internationales participant à l'accompagnement du processus électoral.

Sous la coordination du Président de la CENI, le Comité Technique se réunit le plus fréquemment possible et selon la nécessité pour soutenir les activités et suivre l'avancement du processus électoral. Il assiste la CENI dans l'élaboration du plan opérationnel détaillé des activités, analyse les problèmes techniques éventuels et formule des avis techniques et des recommandations au Comité de Pilotage

6.3 Rôle des partenaires du Programme :

La mise en œuvre du présent programme fera intervenir les partenaires suivants :

- Le Gouvernement : Il assure le leadership institutionnel et devra s'assurer que les apports et facilités des autres structures nationales (notamment la sécurité, les propositions de textes, etc.) sont libérés dans les délais requis afin de ne pas retarder les différentes opérations électorales. Il doit également assurer, sous forme de dotations, les frais de fonctionnement de la CENI (bureaux, équipements, salaires du personnel, etc.) ainsi qu'une partie des coûts liés aux opérations électorales. Le Gouvernement Tchadien gèrera de façon autonome sa contribution au budget



indicatif du cycle électoral ;

- La CENI : En tant qu'institution mandatée pour l'organisation et la gestion du processus électoral, elle devra, avec l'appui de l'Unité de Gestion du Programme (UGP), élaborer le plan de travail et d'acquisition du matériel conformément au plan d'activités opérationnel. Elle devra s'assurer du bon déroulement du processus électoral et est responsable de l'obtention des résultats escomptés à chaque étape ;
- Le PNUD : Le PNUD est chargé de mettre en place et de superviser l'UGP qui travaillera en étroite collaboration avec la CENI et les organisations bénéficiaires qui sont responsables chacune en ce qui la concerne de la programmation et de la réalisation des activités à financer. Le personnel de l'UGP sera recruté selon les procédures du PNUD à travers un processus de sélection compétitif.

En outre, le PNUD appuiera le Gouvernement dans la mobilisation des ressources et pourra de par son mandat coordonner l'assistance de la communauté internationale. Si la gestion des ressources mobilisées lui est confiée, il rendra compte de l'utilisation du fonds commun, participera à l'animation du comité technique du projet d'appui aux élections et co-présidera avec la CENI le comité de pilotage du programme. Le PNUD fournira des conseils et avis techniques à la CENI et mettra à sa disposition en cas de besoin de l'expertise appropriée dans les domaines clés des élections.

- Les autres partenaires techniques et financiers : Ils contribuent au financement du processus électoral à travers le programme d'appui au cycle électoral ou bilatéralement (avec une coordination au sein du comité technique), fournissent des expertises en cas de besoin, participent à l'élaboration du plan d'activités opérationnel, approuvent le plan détaillé des activités au sein du comité de pilotage et mènent un plaidoyer politique sur certaines questions en cas de besoin. Ils financent aussi en partie l'équipe de gestion du projet.

6.4 Modalités de mise en œuvre

Le projet sera exécuté par le Bureau du PNUD à Ndjamena (modalité DIM), qui en assurera la supervision et l'assurance qualité sous la direction du Représentant Résident avec l'appui de l'Unité Gouvernance, la division des Programmes (coordonnée par la Directrice Pays) et la division des Opérations (coordonnée par le Directeur Pays Adjoint/Opérations). La gestion quotidienne des activités substantives et la coordination du travail des autres experts ou spécialistes rattachés au projet sera assurée par un Conseiller Technique Principal, qui rendra régulièrement compte au PNUD et à la CENI.

6.4.1 L'Unité de Gestion du Programme (UGP)

Pour mettre en œuvre le programme d'appui au cycle électoral, le PNUD recrutera et mettra donc à la disposition de la CENI une équipe d'experts dans les secteurs clés des élections. Ces spécialistes, ayant une expérience préalable de l'organisation réussie d'élections dans d'autres pays, pourront ainsi faire des suggestions et des recommandations techniques à la CENI dans le processus de planification et d'organisation des différentes échéances électorales.

Cette assistance se fera dans un cadre d'étroite concertation entre le PNUD et la Commission Électorale Nationale Indépendante. Les experts seront mis à la disposition de la CENI mais travailleront également avec d'autres acteurs, notamment, les organisations de la Société Civile et les

médias, les organes judiciaires et les autres partenaires intervenant dans le cadre global de l'appui au processus électoral.

Ces experts seront sous la supervision d'un Conseiller Technique Principal (CTP), chef de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

L'équipe d'appui technique et de gestion du programme sera constituée des personnes ayant les profils suivants :

- Un(e) expert(e) en administration et gestion de projets d'assistance électorale, en qualité de Conseiller Technique Principal (CTP) (P 5) pour un an ;
- Un(e) spécialiste en finances et Reporting (P 3) pour un an ;
- Un(e) spécialiste en achats (Procurement) pour trois mois ;
- Un(e) spécialiste national en genre et élections (NOC) pour un an ;
- Un consultant international spécialiste en biométrie pour six mois ;
- Un consultant international spécialiste en dialogue politique pour trois mois ;
- Un consultant international spécialiste en formation et éducation civique pour six mois ;
- 23 VNU Nationaux en appui à la CENI pour 6 à 12 mois ;
- Un (e) assistant (e) administratif (ve) et Financier (G 6) pour un an renouvelable ;
- Deux chauffeurs (G 4).

Chaque fois que le besoin se fera sentir, il se fera appel de façon ponctuelle à du personnel spécialisé (experts) pour apporter un appui dans des domaines spécifiques liés aux élections : logistique, prévention et gestion des conflits, contentieux électoral, observation électorale, médias, etc.

Pour assurer une meilleure intégration opérationnelle avec la structure à laquelle ces spécialistes en élections vont apporter leur expertise, l'UGP sera installée dans les locaux de la CENI ou à proximité de celle-ci en cas de manque d'espace dans les locaux de la CENI. Les experts de programmation seront opérationnellement rattachés aux différents départements de la CENI, selon leur spécialisation : informatique, communication, formation et éducation civique, logistique et opérations électorales.

Le rattachement des experts internationaux aux structures de la CENI a un caractère exclusivement opérationnel et n'a donc aucune incidence sur la gestion du programme lui-même, qui sera directement exécuté par le PNUD.

6.4.2 Rapports narratifs et financiers

L'équipe de gestion du programme produira, conformément aux procédures du PNUD ainsi qu'aux dispositions de l'Accord portant établissement d'un fonds fiduciaire et des accords de partage des coûts, des rapports périodiques narratifs et financiers (y compris un plan de dépenses détaillé), en plus du rapport final consolidé attendu à la fin du programme. Ces rapports doivent tenir compte des recommandations des instances de coordination et de gestion prévues par le programme (Comité de pilotage, Comité technique, etc.). Les rapports seront présentés aux partenaires contribuant au fonds commun.

VII- SUIVI ET EVALUATION

Le Programme fera l'objet d'un suivi régulier à travers les réunions hebdomadaires de l'Unité de Gestion et les réunions mensuelles du Comité de Pilotage pour faire l'état d'avancement des activités. Tous les deux mois, lors des réunions régulières du Comité, la CENI et le CTP du Programme présenteront des rapports d'avancement des activités et des rapports financiers aux membres du Comité qui les adopteront.

Un rapport final d'exécution axé sur les résultats sera élaboré par le CTP, assisté de l'équipe de gestion, en collaboration avec la CENI, et soumis à l'appréciation des bailleurs.

Une réunion d'information multipartite sera organisée à la fin du Programme pour tirer les leçons apprises. Le Programme fera également l'objet d'un audit annuel conformément aux procédures du PNUD et d'une évaluation finale.

VIII- VISIBILITE ET COMMUNICATION

Le PNUD reconnaît l'importance de garantir la visibilité des Partenaires Extérieurs contribuant au Basket Fund, à chaque phase du Programme. Des mesures et des initiatives spécifiques seront prises afin d'assurer la perception adéquate et la visibilité du rôle et des efforts de chaque Partenaire dans la mise en œuvre du Basket Fund. Les actions de visibilité qui seront planifiées et mises en œuvre viseront trois groupes clés : la communauté des bailleurs, les décideurs et les bénéficiaires. Elles pourront être spécifiées en cas de besoin.

IX - CONTEXTE LEGAL

L'administration globale du programme sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de programmation dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action de Programme Pays (PAPP) pour la période 2012-2015 signé entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Le présent document de programme constitue l'instrument visé à l'article 1er de l'accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la République du Tchad et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé le 16 janvier 1977

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de programme qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de programme n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du programme ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les produits et les activités du programme, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentation des coûts dus à l'inflation ;
- les révisions pour l'accroissement des dépenses du personnel ou d'autres frais dus à l'inflation ou à d'autres causes ;

Les politiques et procédures du PNUD établies par le Système des Nations Unies seront appliquées pour le recrutement du personnel technique d'appui administratif qu'exigera l'exécution du Programme. La rémunération de ce personnel sera déterminée conformément aux politiques et procédures du PNUD.

X- ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

Sur la base de l'analyse du contexte général et politique au Tchad, et en tenant compte des leçons apprises dans des processus électoraux au niveau national et international, ainsi que les constats de la mission de la NAM, la matrice ci-dessous retrace les principaux risques, analyse leur impact et probabilité et les mesures ou stratégies tendant à diminuer leur impact sur la réalisation du Projet.

MATRICE DES RISQUES

Type du risque	Description du risque	Impact	Probabilité	Mesures ou stratégies de réduction de l'impact du risque (mitigation)
Politique	Manque de volonté pour organiser les élections ou retard dans l'exécution du calendrier électoral	Moyen Occasionnerait une rupture de confiance entre les acteurs politiques et affecterait négativement les relations entre eux et incidemment la vie politique	Niveau Moyen. La probabilité de ce risque est moyenne, d'autant plus que tous les acteurs sont (i) d'accord que les élections ne pourront avoir lieu qu'après la réalisation du recensement biométrique et (ii) conscients désormais que cette opération prend du temps et qu'elle nécessite un financement conséquent.	Encourager et maintenir le dialogue politique entre les acteurs au niveau du CNDP et à tous les niveaux pour dissiper les malentendus et maintenir le climat de confiance
	Perception d'une orientation partisane des actions de la CENI par une partie de l'opinion nationale et internationale	Elevé Affecterait l'image de la CENI au cours de la mise en œuvre des phases du processus et son intégrité	Niveau élevé. La probabilité de ce risque est élevée si l'on tient compte de la pression qu'exerce une partie des acteurs politiques de la majorité (opposition) pour accélérer le processus et qui risque de donner une opinion négative par rapport à l'indépendance et la neutralité de la CENI. Néanmoins les premières actions préparatoires (étude de faisabilité de la biométrie, chronogramme, identification des besoins et leur budgétisation, Prodoc) ont montré le caractère neutre et l'engagement de la CENI	Mettre en place une stratégie de communication efficace et d'engagement avec tous les acteurs à travers des réunions et d'échanges interactifs d'informations visant d'une part à donner plus de visibilité et d'informer sur les actions de la CENI, et d'autre part à échanger des idées et à recueillir des suggestions pour améliorer le processus. Cela serait un grand pas vers plus de transparence dans la conduite des opérations électorales
	Faible implication ou indifférence des acteurs nationaux aux différentes phases au processus électoral.	Elevé. L'impact serait considérable car il donnerait un sentiment de manque de confiance des acteurs au processus électoral et pourrait entraîner la contestation, voire la non acceptation, des résultats des scrutins.	Niveau élevé. La probabilité de réalisation de ce risque est élevée eu égard à la perception sur la partialité de la CENI	Mettre en place une stratégie de communication proactive et une stratégie de réalisation des activités basée sur une approche participative pour réduire la méfiance et renforcer la confiance des acteurs et des populations
	Capacités techniques, managériales et logistiques insuffisantes pour rendre la CENI totalement opérationnelle	Moyen. L'impact pourrait être important pour la conduite du processus si le renforcement des capacités n'est pas	Niveau moyen. La probabilité est moyenne. La CENI n'a pas encore les ressources (humaines et matérielles) surtout au niveau de ses démembrements pour	Mettre à la disposition de la CENI les moyens nécessaires à son fonctionnement Développer et mettre en œuvre une stratégie de

Technique		adapté ou si les besoins sont mal définis	fonctionner à plein régime	renforcement des capacités du personnel de la CENI à tous les niveaux Mettre en place un dispositif d'évaluation régulière des performances en matière de gestion du processus électoral
	Inadéquation des infrastructures logistiques (locaux, moyens de déplacement de la CENI) pour l'exécution des opérations électorales	Elevé. L'impact serait considérable car le manque de moyens techniques et logistiques pourrait amener la CENI à gérer le processus de manière approximative	Niveau élevé. La probabilité est élevée eu égard à la difficulté de trouver des locaux adaptés au fonctionnement de l'administration électorale ou d'en construire de nouveaux avant les échéances électorales	Développer des actions de plaidoyer efficace auprès du gouvernement en vue de faciliter la mise à disposition d'infrastructures adéquates et suffisantes ainsi que le transfert des moyens et de la documentation de l'ancienne administration électorale à la CENI pour mieux renforcer ses capacités
Financier	Manque ou insuffisance de ressources financières pour la réalisation des opérations électorales à tous les niveaux Difficultés à mobiliser des ressources complémentaires auprès des partenaires au développement	Elevé. L'impact pourrait être élevé si certaines opérations électorales clefs n'étaient pas financées	Niveau élevé. La probabilité est élevée. Sur la base des informations initiales relatives au coût de la biométrie, de la disponibilité des ressources financières de l'Etat en faveur de la CENI (diminution des recettes pétrolières) et de la mise à disposition partielle et échelonnée des ressources sollicitées, il apparait évident que le Gouvernement ne peut supporter seul le budget global du processus électoral et devrait compter sur un appui financier des partenaires internationaux	Intensifier sans relâche la politique de mobilisation de ressources en diversifiant les partenaires (en ciblant les partenaires non traditionnels dans le domaine électoral tels que la Chine, ou ceux non représentés au Tchad tels que le Japon ; ou en privilégiant les apports en nature (équipements informatiques et divers, impression de documents électoraux) auprès de certains pays tels que l'Afrique du Sud, la Chine, etc.) afin de diminuer le volume des apports financiers nécessaires Mettre en place au niveau de la CENI un dispositif de suivi des engagements financiers de l'Etat et des partenaires vis-à-vis de la CENI Le budget global inclut non seulement les trois élections (présidentielles, législatives et locales), mais également des activités post électorales. Au cas où tout le budget

				n'arrivait pas à être mobilisé, deux options pourraient être envisagées : (i) soit coupler la présidentielle avec les législatives, (ii) soit se limiter dans un 1 ^{er} temps à l'élection présidentielle et aux législatives et reporter les locales à plus tard. Les activités post électorales ne nécessitant pas un important budget pourraient être menées dans un autre cadre, celui du Programme de Gouvernance du PNUD
Sécuritaire	Instabilité politique et ou remous sociaux (absence d'un climat social apaisé et sécurisé, contestations violentes des résultats du processus électoral	Elevé. L'impact sur la mise en œuvre du programme pourrait être élevé	Niveau moyen. La probabilité est moyenne	Instaurer et maintenir un dialogue politique effectif au sein de la classe politique nationale en impliquant le CNDP et les partis politiques, la société civile et les partenaires au développement Développer et mettre en œuvre une stratégie de prévention des conflits électoraux et de consolidation de la paix ainsi que des mécanismes nationaux de réponse
Opérationnel	Retard dans le démarrage du Programme d'Appui au Cycle Electoral au Tchad	Elevé. L'impact pourrait être élevé à cause de la proximité de la 1 ^e échéance électorale	Niveau élevé. La probabilité pour ce risque est élevée à cause notamment des difficultés de mobilisation des ressources	Plaidoyer soutenu pour la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du Programme Encourager la réalisation immédiate des activités dont la mise en œuvre est couverte par des financements directs ou parallèles
	Limitations techniques du personnel de la CENI pour gérer le processus électoral	Elevé. L'impact sur la mise en œuvre du programme pourrait être élevé	Niveau élevé. La probabilité est élevée notamment au niveau des démembrements territoriaux	Accorder une place primordiale à la formation et au renforcement des capacités du personnel technique de la CENI